OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	30 janvier 2024
Délibération N°	14
Date de la convocation	19 janvier 2024
Objet	7.10 – Divers – Clôture financière d'opération – 1161-01 Lunel – Résidence Tapis Vert – Remplacement menuiseries

L'an deux mille vingt-quatre le trente janvier à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Régine ILLAIRE, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Anne VAN DEN BROECK, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Jérôme CAPDEVIELLE
Alain COMBES (démission)
Christophe DESTAING
Serge RABINEAU
Laure TONDON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Clémence ARTIERES (pouvoir à M FERRANDO)
Manar BOUIDA (pouvoir à M RIGAUD)
Véronique CALUEBA (pouvoir à Mme PESTEIL)
Augustin CHOMEL (pouvoir à M GAUDY)
Nicole MORERE (pouvoir à M RIGAUD)
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

*****

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240130-20240130-14b-DA-DE
Date de télétransmission : 01/02/2024
Date de réception préfecture : 01/02/2024

Logement Hérault

Délibération N° 14

Objet : 7.10. DIVERS – Clôture financière d'opération – 1161-01 LUNEL – Résidence Tapis Vert – Remplacement menuiseries

Le 30 janvier 2024

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1er février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.

Vu la fiche financière et comptable de l'opération de remplacement menuiseries de la résidence Tapis Vert située à Lunel,

Considérant que le prix de revient de l'opération peut être définitivement arrêté,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'arrêter définitivement le prix de revient de l'opération suivant le tableau n°1 du document annexé à la présente reprenant le montant des travaux effectués (T.C.E., lots séparés ...), et des honoraires,

ARTICLE 2 :
D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.
Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

CA du 30/01/2024 DFI - VM

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240130-20240130-14b-DA-DE
Date de télétransmission : 01/02/2024
Date de réception préfecture : 01/02/2024

CS

GD

1161-01 LUNEL

Résidence Tapis Vert

Remplacement menuiseries

TABLEAU N° 1

Prix de revient de l'opération

- Construction (TCE, lots séparés....)	15 440,98
- Honoraires (ingéniérie, contrôle technique....)	4 936,25
TOTAL :	**20 377,23**

TABLEAU N° 2

Financement de l'opération

A) Financement Principal

- Prêt ARKEA	16 000,00
B) Affectation Fonds Propres C/10674	4 377,23
TOTAL	**20 377,23**

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240130-20240130-14b-DA-DE
Date de télétransmission : 01/02/2024
Date de réception préfecture : 01/02/2024

N° Prog.	LUNEL Résidence Tapis Vert 1161-01 Remplacement menuiseries	Conducteur : Jean Luc DURAND	Salvia 13003	Type d'Opération : GE/GR Investissement					
		INVESTISSEMENT							
N°Lot	Libellé du lot	Fournisseu	Engagem. HT	Révisions HT	Engagem. TTC	Réalisat. TTC	Soldes	Prêt ARKEA	Fonds propres
	CO Menuiseries	VIP Plus	14 636,00	0,00	15 440,98	15 440,98	0,00		
S/TOTAL	**CONSTRUCTION**		**14 636,00**	**0,00**	**15 440,98**	**15 440,98**	**0,00**		
760	HO Ingenierie	C Prog	4 487,50		4 936,25	4 936,25	0,00		
S/TOTAL	**HONORAIRES**		**4 487,50**	**0,00**	**4 936,25**	**4 936,25**	**0,00**		
TOTAL DU PROGRAMME			**19 123,50**	**0,00**	**20 377,23**	**20 377,23**	**0,00**	**16 000,00**	**4 377,23**

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240130-14b-DA-DE
Date de télétransmission : 01/02/2024
Date de réception préfecture : 01/02/2024